

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 44-456-1934 Dégrevements.

n° 44-456-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 novembre 1934

Numéro JO

n° 456 du 30/11/1934

Date du numéro

30 novembre 1934

TEXTE INTÉGRAL

est rendu exécutoire le 1er rôle supplémentaire de l'impôt foncier, urbain rural, exercice 1934 s'élevant à la somme de cinquante-neuf mille deux cent quatre-vingt- neuf francs cinq centimes.